



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La situation à Haïti

Question écrite n° 17379

Texte de la question

Mme Josette Manin interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation à Haïti. Cela fait deux semaines que les manifestations contre le gouvernement, la corruption et les inégalités sociales ne faiblissent pas et paralysent le pays. Malgré les appels au calme et les annonces du gouvernement sur les mesures d'urgence pour améliorer les conditions de vie, la situation est de plus en plus chaotique et des scènes de violences (coup de feu, voitures brûlées, pillages) se produisent non loin des Antilles françaises. Selon l'ambassade de France à Haïti, c'est environ 1 600 Français qui résident en Haïti. Si des ressortissants français, des habitants et de nombreuses ONG quittent le pays du fait des violences, ceux qui restent sont potentiellement en danger. Par ailleurs, elle lui précise que des ressortissants haïtiens résident à la Martinique et dans d'autres territoires français de cette partie du monde. Elle craint que ce conflit n'ait des répercussions sur la communauté haïtienne et surtout sur ceux qui doivent retourner en Haïti. Mme la députée, vice-présidente du groupe d'amitié France/Haïti, l'interpelle afin de connaître les mesures mises en place par le Gouvernement français pour protéger ses ressortissants, cadrer les éventuels flux de réfugiés et aider à rétablir le calme dans ce pays.

Texte de la réponse

La situation qui prévaut en Haïti depuis l'été 2018 demeure préoccupante. Port-au-Prince a encore été récemment le théâtre d'une nouvelle vague de manifestations violentes. Les revendications de la population haïtienne sont bien connues. La détérioration de la situation économique depuis des mois, symbolisée par une dépréciation importante de la monnaie locale et une forte inflation (17%), touche en effet de plein fouet une grande majorité d'Haïtiens. A ces difficultés économiques s'ajoutent les troubles politiques découlant de la polémique sur la gestion du Fonds PetroCaribe. Sur le plan sécuritaire, la situation est également préoccupante, avec une activité de bandes armées qui s'intensifie, principalement dans les quartiers périphériques de la capitale où les confrontations avec la police se multiplient. D'autres départements, comme celui de l'Artibonite sont désormais confrontés à l'agitation de ces bandes criminelles. Depuis les troubles du mois de février 2019, la France a appelé à plusieurs reprises à l'arrêt des violences. Pour elle, seule la mise en œuvre d'un dialogue national avec les oppositions est susceptible de surmonter la crise actuelle et de répondre aux attentes de la population. La France a évidemment maintenu le contact avec la communauté française à Haïti (1.974 Français inscrits) et elle a pris des mesures pour assurer au mieux la protection des Français résidents et de passage. La sécurité des emprises françaises, des agents de l'ambassade et des agences françaises présentes à Haïti est également une préoccupation majeure. Des consignes ont été données pour assurer la meilleure coordination et information possible de nos compatriotes expatriés, au travers du réseau de sécurité. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères maintient également avec le ministère des Armées, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Outre-mer une coordination étroite pour suivre l'évolution de la situation et leur impact possible sur les collectivités françaises d'Amérique.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17379

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1822

Réponse publiée au JO le : [9 juillet 2019](#), page 6437